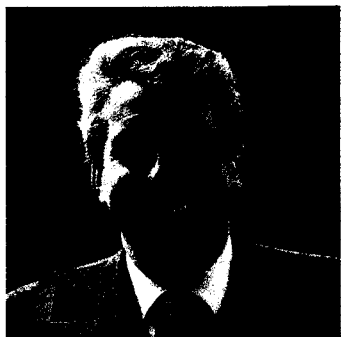


FEVRIER 1990 - N ° 31

BLOC-NOTES

10001 0001 1000



I Parmi les tâches que nous aurons à accomplir ensemble au cours de l'année 1990, il en est une à laquelle j'attache une importance toute particulière : il s'agit de la démarche d'adaptation de nos services municipaux aux priorités de l'action municipale.

Quel est l'enjeu ?

La Municipalité souhaite appliquer un programme ambitieux qui pourrait être résumé par le mot : développement.

Développement concerté de la Ville pour accueillir des activités, de nouveaux habitants ; développement de la solidarité afin de lutter contre les phénomènes de marginalisation ; développement culturel.

Dans le contexte financier actuel, la réalisation de cette ambition, qui s'inscrit dans la durée, n'est possible que si l'administration municipale se mobilise pour penser l'adaptation de son propre fonctionnement à ces nouvelles missions.

C'est à la définition de ces évolutions que je vous demande de participer dans un souci de dialogue, dans les services, entre services, entre élus et fonctionnaires.

Poursuivons ensemble la construction d'un service public fort, moderne, adapté, élément moteur du développement de notre cité, auquel nous sommes tous - je le sais - profondément attachés.

Jean-Pierre SUEUR,
Député-Maire d'Orléans.

LETTRE MENSUELLE D'INFORMATION A L'USAGE DU PERSONNEL MUNICIPAL D'ORLEANS